



3003 Berne, le 22 janvier 1991

## EVENEMENTS SURVENUS DANS LES PAYS BALTES

---

### APPEL DE PARLEMENTAIRES SUISSES AU SOVIET SUPREME ET AUX PARLEMENTS DES QUINZE REPUBLIQUES DE L'URSS

---

Messieurs les Présidents,  
 Mesdames et Messieurs les Députés,

Profondément bouleversés, nous vous exprimons notre vive préoccupation devant la violence déployée par l'armée à Vilnius et par les forces de police à Riga, ainsi que notre crainte que cet incroyable durcissement n'entrave tout à coup cet encourageant processus vers la paix et la concorde d'une Europe retrouvée.

Les événements qui se sont produits dans les pays baltes nuisent en effet à la crédibilité de la volonté de réforme que le président M. Gorbatchev n'a cessé de réaffirmer. Par leur intervention, l'armée et la police ont violé le droit à l'autodétermination, les droits des citoyens et du Parlement ainsi que la Charte de la CSCE pour une nouvelle Europe, que l'Union soviétique vient de signer à Paris.

Sans vouloir s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre pays, l'Assemblée fédérale suisse ne peut rester indifférente devant de telles violations et exhorte votre Parlement à rechercher une solution pacifique au conflit avec les pays baltes et à respecter leurs aspirations à l'autodétermination, à la démocratie et à l'indépendance.

Elle vous prie d'intervenir pour que vos autorités renoncent à toute nouvelle intervention des forces armées contre les peuples baltes et privilégient à tout prix la voie du dialogue à celle des armes et, en même temps, pour qu'elles coopèrent à mettre en oeuvre les mécanismes de la CSCE conformément à la Charte de Paris.

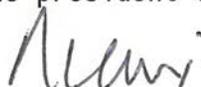
Nous sommes convaincus, chers collègues, que vous ne manquerez pas de tout entreprendre, dans l'esprit de la CSCE et dans le souci de réparer une faute stalinienne, pour soutenir l'indépendance des pays baltes dont ils ont joui de 1918 à 1940. Lorsque les droits d'un des membres sont en danger, ce sont les droits de tous qui sont menacés. Nous sommes donc confiants dans votre volonté de veiller aux droits des pays baltes comme aux vôtres.

./.



Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'expression de notre haute considération.

Le président du Conseil national



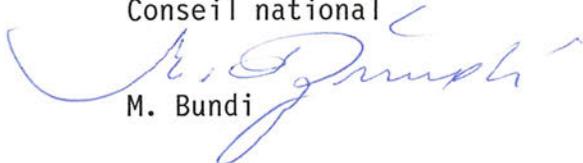
U. Breimi

Le président du Conseil des Etats



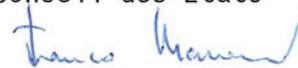
M. Affolter

Le président de la Commission  
des Affaires étrangères du  
Conseil national



M. Bundi

Le président de la Commission  
des Affaires étrangères du  
Conseil des Etats



F. Masoni